



traces

21

MAGAZINE MUNICIPAL D'ARÂCHES-LA-FRASSE
STATIONS DES CARROZ ET DE FLAINE
été 2026

GRAND ANGLE

Le budget 2026

ACTUALITÉS

Votre nouvelle équipe municipale

LOGEMENT

Le projet « Bois Rosset »

MAGAZINE MUNICIPAL D'ARÂCHES-LA-FRASSE
 STATIONS DES CARROZ ET DE FLAINE
 été 2026

- 4 actualités**
- 11 en bref**
- 12 grand angle**
- 14 sport**
- 16 association**
- 17 jeunesse**
- 19 travaux / projets**
- 21 nos stations**
- 27 expression politique**

traces est un périodique d'information publié par la commune d'Arâches-la-Frasse, stations des Carroz et de Flaine.
 MAIRIE, 64, ROUTE DE FRÉVUARD, 74300 ARÂCHES-LA-FRASSE
 TÉL. 04 50 90 03 40

Courriel : secretariat@aracheslafrasse.fr

Directrice de la publication : Alexandra Fourgeaud.

Ont participé à ce numéro : service Communication et autres services municipaux, offices de tourisme des Carroz et de Flaine, Soremac, syndicat intercommunal de Flaine.

Conception - rédaction : Reynald Tuillet - service Communication mairie d'Arâches-la-Frasse.

Crédits photos : service Communication et autres services municipaux, Soremac, office de tourisme des Carroz, office de tourisme de Flaine, syndicat intercommunal de Flaine, Magnific, tous droits réservés.

Photo de couverture : Zoé - office de tourisme des Carroz.

Impression : imprimerie Monterrain.

La version numérique de ce magazine est téléchargeable sur le site internet de la commune : www.aracheslafrasse.fr/kiosque

TOUTE NOTRE ACTUALITÉ, C'EST AUSSI SUR...

 www.aracheslafrasse.fr

 facebook.com/aracheslafrasse

 flickr.com/photos/aracheslafrasse

 linkedin.com/company/aracheslafrasse

 bit.ly/chaînealf



Chères lectrices, chers lecteurs,

La commune d'Arâches-la-Frasse vit et se transforme avec son époque. Comme beaucoup de territoires de montagne, nous devons désormais composer avec un dérèglement climatique bien réel, qui modifie nos équilibres, nos usages et nos priorités. Cela se traduit, par exemple, par une attention accrue portée à la ressource en eau, indispensable à la vie quotidienne, à l'activité économique et à l'avenir de nos stations.

Ces enjeux nous obligent à agir avec responsabilité. Gestion plus fine de l'eau potable, adaptation progressive de nos équipements, anticipation des besoins de demain : la commune et les acteurs du territoire travaillent ensemble pour préserver ce bien commun essentiel. Cette vigilance est d'autant plus nécessaire que les épisodes de canicule et de sécheresse se multiplient et rappellent l'importance de préparer notre territoire aux évolutions à venir.

Mais cette réalité ne doit pas faire oublier nos atouts. Arâches-la-Frasse, ses stations des Carroz et de Flaine restent des lieux vivants, attractifs et tournés vers l'avenir. Notre situation géographique en montagne nous offre aussi, durant les fortes chaleurs, un cadre plus agréable et plus respirable qui constitue un avantage pour les habitants comme pour les visiteurs.

Cette dynamique se traduit aussi dans nos projets. Avec Bois Rosset, la commune engage une démarche ambitieuse en faveur du logement permanent, afin de permettre à celles et ceux qui vivent et travaillent ici de se loger durablement au cœur du village. C'est une réponse concrète à un enjeu majeur pour l'avenir de notre commune et pour le maintien de notre vitalité locale.

Elle se lit également dans les nouvelles infrastructures de loisirs aux Carroz : skate park, blocs d'escalade, terrain de padel... Ces équipements témoignent de notre volonté de proposer à chacun des espaces de pratique modernes, accessibles et adaptés aux attentes d'aujourd'hui.

C'est cette capacité d'adaptation qui fait notre richesse : protéger nos ressources, améliorer notre cadre de vie, et continuer à faire vivre nos stations avec énergie. Ensemble, nous avançons avec lucidité et confiance pour préserver ce qui fait l'identité et l'avenir de notre commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture.

Votre maire, Alexandra Fourgeaud



Une nouvelle équipe à la tête de la commune

Élus lors du scrutin du 15 mars dernier, voici les 19 citoyens qui vont siéger pendant 6 ans au sein du conseil municipal d'Arèches-la-Frasse.

Avec près de 73 % des voix, la liste « Choisissons l'avenir » de Mme Fourgeaud dispose de 17 sièges au conseil municipal, la liste « Nouveau souffle » de Mme Passy dispose de 2 sièges.

Le 21 mars dernier, lors du conseil municipal d'installation, Alexandra Fourgeaud a été réélue maire à l'unanimité des conseillers présents.



MAIRE

Alexandra Fourgeaud
Liste « Choisissons l'avenir ».

Le maire est l'autorité exécutive de la commune. Il applique les décisions du conseil municipal, qu'il préside et dont il fixe l'ordre du jour. Il est également chargé de maintenir l'ordre public au titre de ses pouvoirs de police. Il est le supérieur hiérarchique des agents de la commune et dispose d'un pouvoir d'organisation des services. Par ailleurs, le maire est agent de l'État, pour lequel il assure, sous l'autorité du préfet, la publication des lois, des règlements, l'organisation des élections etc.

MAIRES-ADJOINTS



Vincent Richard
Liste « Choisissons l'avenir »
1^{er} adjoint
Urbanisme et habitat



Danièle Burel
Liste « Choisissons l'avenir »
2^e adjointe
Enfance, affaires sociales, patrimoine et culture



Georges Thibaut
Liste « Choisissons l'avenir »
3^e adjoint
Travaux, voirie, environnement, forêt et pastoralisme



Rozenn Durand
Liste « Choisissons l'avenir »
4^e adjointe
Tourisme et sport

CONSEILLERS MUNICIPAUX



Margot Caron
Liste « Choisissons l'avenir »



Gwenaël Ruau
Liste « Choisissons l'avenir »



Marie-Françoise Renand
Liste « Choisissons l'avenir »



Alain Caron
Liste « Choisissons l'avenir »



Sarah Jonchère
Liste « Choisissons l'avenir »



Antoine Roux
Liste « Choisissons l'avenir »



Margot de Vaumas
Liste « Choisissons l'avenir »



Benoît Grison
Liste « Choisissons l'avenir »



Maryline Morel-Vulliez
Liste « Choisissons l'avenir »



Anton Berlioz
Liste « Choisissons l'avenir »



Caroline Colin
Liste « Choisissons l'avenir »



Sergio Bertozzi
Liste « Choisissons l'avenir »



Elizabeth Passy
Liste « Nouveau souffle »



Hélène Roux
Liste « Nouveau souffle »



De gauche à droite : Chantal Vannson, maire de Marnaz, Johann Ravallier, maire de Magland, Alexandra Fourgeaud, maire d'Arâches-la-Frasse, Christian Hénou, maire de Nancy-sur-Cluses, Jean-Philippe Mas, maire de Cluses, Eric Missilier, maire de Saint-Sigismond, Fabrice Gyselinck, maire de Thyez, Pascal Provost, maire de Mont-Saxonnex, Sandra Pépin, maire de Scionzier, Eloi Blanchet, maire du Reposoir, Amélie Delacquis, maire-adjointe à la ville de Cluses.

Communauté de communes : Jean-Philippe Mas réélu président

Les élections du 15 mars dernier étaient également des élections communautaires où sont désignés les représentants des communes pour siéger à la communauté de communes.

Arâches-la-Frasse est membre de la communauté de communes Cluses Arve et montagnes et ses représentants sont Alexandra Fourgeaud et Vincent Richard.

Le premier conseil communautaire de cette mandature s'est donc réuni en avril dernier afin de constituer son bureau.

Jean-Philippe Mas, maire de Cluses, a été réélu président. Comme les textes le lui permettent, il sera entouré de dix vice-présidents (cf. photo), dont Alexandra Fourgeaud, maire d'Arâches-la-Frasse.

Rappelons que la communauté de communes Cluses Arve et montagnes gère de nombreux domaines sur son territoire. Ses compétences se déclinent en actions concrètes comme la gestion des déchets, les réseaux de transports publics, certains équipements culturels et sportifs, le développement économique, l'assainissement, les aires d'accueil des gens du voyage...



Syndicat intercommunal de Flaine : Rozenn Durand prend la présidence

Suite aux élections municipales, de nombreuses instances sont renouvelées pour installer les nouveaux élus. C'est le cas notamment du syndicat intercommunal de Flaine, où siègent les représentants d'Arâches-la-Frasse et de Magland. Rozenn Durand, maire-adjointe, a été élue présidente, prenant la suite de Johann Ravallier pour les 6 années à venir.

Retrouvez l'ensemble des représentants dans les instances dans lesquelles la commune siège sur notre site Internet www.aracheslafrasse.fr, rubrique conseil municipal.



ÉVÉNEMENT

Merci, chef !

C'est un spectacle pas comme les autres qui s'est tenu le 20 juin dernier aux Carroz.

En effet, à l'occasion des 50 ans de l'école municipale de musique, les 3 entités musicales locales (l'école de musique, l'harmonie d'Arâches-la-Frasse et chorale « la Croche Cœur ») ont travaillé ensemble sur un projet musical commun : « Merci Chef ! »

Le chef en question, c'est Jean-Marc Chappaz, fondateur et ancien directeur de l'école de musique, ancien chef de l'harmonie d'Arâches-la-Frasse, fondateur de la chorale la « Croche Cœur », musicien, compositeur et interprète, et surtout un pédagogue aimé et respecté de tous ses élèves. Disparu en 2016, Jean-Marc Chappaz faisait l'unanimité dans tous ses engagements.

C'est pour honorer sa mémoire et son héritage que ce spectacle exceptionnel s'est tenu le 20 juin en ouverture de la fête de la musique, aux Carroz.

Avec leurs professeurs, les élèves de l'école de musique d'Arâches-la-Frasse ont travaillé ces derniers mois sur des œuvres de Jean-Marc Chappaz, sortant ainsi de leur répertoire habituel, réunissant instruments classiques et musiques actuelles. La chorale « La Croche Cœur » a rendu hommage à son fondateur en interprétant, entre autres, quelques-unes de ses créations. Enfin, l'harmonie municipale a proposé un conte musical pour tous, « Les Musiciens de Brême ». Elle a soufflé avec l'école de musique les bougies des 50 ans lors d'un chant final.

À travers ces trois structures, une personnalité locale commune et un anniversaire, « Merci Chef ! » fut un spectacle musical original qui n'a pas fait fi de son passé.



Des moments solennels toujours suivis



Retrouvez toutes les photos de ce 8 mai sur Flickr en scannant le QR code



Ce vendredi 8 mai 2026, la commune d'Arâches-la-Frasse a célébré le 81^e anniversaire de la Victoire alliée, rendant hommage aux combattants de la Seconde Guerre mondiale. Le ciel, clément, a offert un cadre propice au recueillement.

Deux cérémonies se sont tenues dans la matinée : la première à 10:00 au village de La Frasse, la seconde à 10:30 à Arâches. Autour de Madame le Maire, Alexandra Fourgeaud, se sont réunis les membres du conseil municipal, l'association des anciens combattants présidée par Michel Pépin, la police municipale, les sapeurs-pompiers, l'harmonie municipale, ainsi qu'un public nombreux et attentif.

Lors de chaque cérémonie, Madame le Maire a lu le message officiel de Catherine Vautrin, ministre des armées et des anciens combattants, rappelant le sacrifice de ceux qui ont combattu pour la liberté et la paix. Les morceaux joués par l'harmonie municipale ont ponctué ces moments d'hommage. Les commémorations se sont achevées par un vin d'honneur, un instant de convivialité et de partage entre les participants, perpétuant ainsi la tradition républicaine de fraternité qui marque ces événements. ♦



ÉVÉNEMENT



Démonstration de danse devant un public nombreux.

Le forum des associations 2026 en plein air

Habituellement organisé au mois de septembre, le forum des associations 2026 s'est tenu le samedi 13 juin dernier, sous un soleil estival, au Mont Favy dans la station des Carroz. Cette météo propice a permis la tenue de cet événement en extérieur.

Organisé par le pôle associatif de la commune, ce forum est l'occasion annuelle et conviviale de partir à la rencontre d'une quinzaine d'associations locales, de l'espace jeunes et de l'école de musique Jean-Marc Chappaz.

Les visiteurs ont également profité de quelques démonstrations (danse par l'Atelier Choré, football avec le F.C. Les Carroz, quelques échanges de badminton avec Badicime).

La commune remercie chaleureusement les associations présentes sur place pour leur implication ce jour-là. ♦



Une partie des bénévoles du 30 mai.

ENVIRONNEMENT

Tous ensemble pour nettoyer notre commune



Les volontaires de la Soremac.



Les loupiots du ramassage du 27 mai.



Une gouttière dentaire.



Sur le domaine skiable.

Accueil de loisirs, Soremac, services techniques, habitants, résidents... Successivement fin mai, tous ont participé au nettoyage de printemps de notre commune et de notre station des Carroz.

Le 27 mai, les enfants de l'accueil de loisirs « les Loupiots » ont procédé à un ramassage de déchets dans le secteur du Mont Favv. Réalisée chaque année dans le cadre du projet pédagogique mis en place par notre service Éducation-jeunesse, cette sortie a pour but de sensibiliser les enfants au respect de leur environnement. Cette année, moins de déchets ont été retrouvés, c'est bon signe ! Même si tous les ans, les enfants retrouvent dans la nature un objet peu ordinaire : cette année, c'est une gouttière dentaire qui a été ramassée.

Le 29 mai, c'était au tour des équipes de la Soremac de procéder au nettoyage des pistes du domaine skiable des Carroz. Accompagnées de moniteurs de l'ESF, de quelques élus, de socio-professionnels et de résidents, elles se sont mobilisées pour une matinée de ramassage des déchets sur les pistes de notre station. Au total, ce sont plus de 500 kg de déchets qui ont été ramassés ce jour-là (contre près de 300 en 2025).

Enfin, le samedi 30 mai, les services techniques municipaux, en collaboration avec l'Espace jeunes, ont organisé le traditionnel nettoyage citoyen de la commune. 85 volontaires de tout âge étaient présents. Chacun et chacune étaient équipés par la commune de gilets jaunes de sécurité, de sacs et de gants. Vers midi, le ramassage s'est terminé et les sacs ont été récoltés : encore quelques mètres cubes de déchets cette année. Les volontaires ont alors eu le droit à un déjeuner convivial offert et bien mérité.

Le conseil municipal, les services municipaux et la Soremac tiennent à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui se sont mobilisés ces jours-là.



ENVIRONNEMENT

La lutte contre le frelon asiatique s'intensifie

Présent en Haute-Savoie depuis 2018, le frelon asiatique (*Vespa velutina*) voit sa population doubler chaque année dans notre département. Face à ce prédateur redoutable pour nos abeilles et notre écosystème, la commune passe à l'action pour protéger notre environnement local.



Réunion d'information du 10 avril.

Une mobilisation collective

Le coup d'envoi de la campagne de lutte 2026 a été donné le 10 avril dernier lors d'une réunion publique d'information aux Carroz. Organisée en collaboration avec l'association d'apiculture les Avelyes et le groupement de défense sanitaire des Savoie (GDS), cette rencontre a permis de sensibiliser une centaine d'habitants aux dangers de ce nuisible.

Le piégeage printanier : un premier succès

Agir tôt dans la saison est crucial pour limiter le développement des colonies. En suivant le cycle de vie du frelon qui sort d'hibernation au printemps pour fonder de nouveaux nids, les services techniques municipaux (dont certains agents ont été formés) ont déployé des pièges sélectifs sur le territoire. Ces dispositifs sont spécifiquement conçus pour capturer les frelons tout en permettant aux autres insectes et abeilles de s'échapper.

Le bilan de cette première campagne est très encourageant : 350 reines ont été capturées, évitant ainsi la formation d'autant de nids sur notre commune.



Piège à frelon asiatique.

Vigilance citoyenne : comment nous aider ?

La campagne de piégeage du printemps est désormais terminée et les pièges ont été retirés pour éviter de capturer accidentellement des espèces locales comme le frelon européen. Nous invitons les propriétaires privés disposant de pièges à faire de même.

Cependant, la vigilance reste de mise durant l'été, période de développement intense des colonies. Si vous repérez un nid, ne tentez pas d'intervenir vous-même : le frelon asiatique peut être agressif si la colonie est dérangée. Signalez-le : prenez une photo, notez le secteur géographique et contactez notre référent municipal, Cyril Gatine, au 07 88 06 04 30.

Et pour la suite ?

Le combat continue ! Une nouvelle campagne de piégeage sera lancée à l'automne. L'objectif sera alors de réduire le nombre d'ouvrières et de futures reines avant qu'elles ne partent hiberner, afin de limiter la prolifération pour l'année suivante, où de nouvelles campagnes de piégeage se tiendront, sur un périmètre plus étendu encore. ♦

en bref

SERVICE

Une conseillère numérique pour vous aider



Afin d'accompagner les habitants dans leurs usages du numérique, Juliette, conseillère numérique est désormais à votre disposition sur la commune, en partenariat avec la communauté de communes Cluses Arve et montagnes (2CCAM) et la ville de Thyez. Que ce soit pour réaliser des démarches administratives en ligne, gérer ses e-mails, utiliser les réseaux sociaux en toute sécurité ou mieux prendre en main son ordinateur, sa tablette ou son smartphone, cet accompagnement gratuit s'adresse à tous les publics, mais plus particulièrement à ceux qui se sentent en difficulté avec ces outils.

Des ateliers collectifs sont également proposés. Lors d'une séance dédiée à l'utilisation du smartphone au printemps dernier, une dizaine de participants ont pu bénéficier de conseils pratiques dans une ambiance conviviale. Pas à pas, chacun a pu gagner en autonomie et en confiance, notamment face aux outils numériques du quotidien. Votre conseillère numérique assure une permanence le premier jeudi après-midi de chaque mois, de 13h30 à 16h30, au local du centre communal d'action sociale (ancienne poste d'Arâches).

Pour prendre rendez-vous :

Par téléphone : 06 24 47 22 72

Par e-mail : conseillernumerique@mairie-thyez.fr

SUBVENTION

Profitez toujours du fonds Air Bois EnR

Le fonds air bois est une mesure incitative issue du Plan de protection de l'atmosphère (PPA). Cette mesure vise à réduire les émissions de particules fines issues du parc résidentiel. Concrètement, il s'agit d'une aide financière allant jusqu'à 4 000 € pour remplacer une cheminée ouverte ou un appareil de chauffage au bois ancien par un appareil de chauffage au bois haute performance ou par une énergie

renouvelable (EnR) comme une pompe à chaleur air/eau, un chauffage solaire ou un chauffe-eau solaire thermique. Cette aide est cumulable avec d'autres aides aux particuliers (MaPrimeRénov, CEE...).

Faites votre démarche directement en ligne ou contactez les conseillers pour vous accompagner :

<http://www.fonds-air-bois.fr>

fonds-air-bois@sm3a.com

04 50 25 24 91

TRAVAUX ET BRICOLAGE

Respectez les jours et les horaires

La commune applique l'arrêté préfectoral n°324 DDASS/2007 pour régir les jours et horaires de travaux des particuliers. Ainsi, vos travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises (tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses...) ne peuvent être effectués que :

- les jours de semaine de 8h à 20h,
- les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h uniquement.

Concernant les professionnels, l'arrêté municipal 2023.29 interdit ou limite certaines activités dans certains secteurs de la commune afin de préserver la tranquillité des habitants et résidents à certaines périodes de l'année.

SOCIAL

Permanences de l'assistante sociale

Pour rencontrer l'assistante sociale, il est désormais obligatoire de prendre rendez-vous par téléphone via le secrétariat du pôle médico-social de Taninges au 04 50 33 23 44. Ces rendez-vous se tiennent toujours à Arâches, dans l'ancienne Poste (bâtiment habituellement utilisé par le centre communal d'action sociale), 33 chemin du Grand Clos. Ils se déroulent de 14h00 à 16h30.

Voici les prochaines dates proposées pour ces rendez-vous à Arâches :

- Lundi 31 août
- Lundi 21 septembre
- Lundis 5 et 19 octobre
- Lundis 2, 16 et 30 novembre
- Lundis 7 et 21 décembre

Le centre communal d'action sociale peut vous aider à vous rendre à ces rendez-vous si vous avez besoin d'être véhiculé (joindre le 04 50 90 03 40 pour en savoir plus).



BUDGET MUNICIPAL

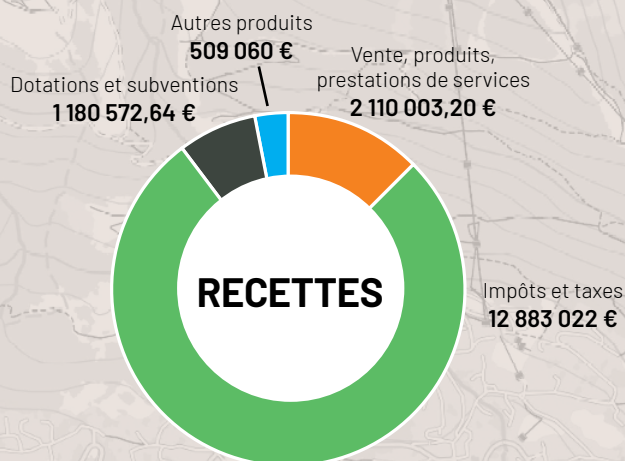
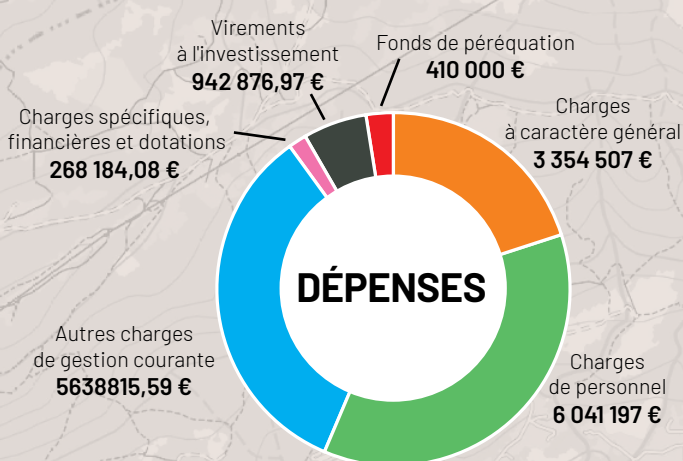
Maintenir nos services, préparer l'avenir

L'exercice 2025, comme les années précédentes, a été marqué par un contexte financier particulièrement contraint. Entre la baisse des dotations de l'État, l'augmentation des prélèvements au titre de la péréquation et la diminution des bases imposables, la commune a enregistré une perte de recettes de près de 450 000 € sur l'année. Malgré cette situation, la municipalité a maintenu la qualité des services publics rendus à la population et poursuivi ses actions au service des habitants.

Dans la perspective du budget 2026, un plan pluriannuel d'investissement est en cours d'élaboration afin de mettre en cohérence les projets portés par la nouvelle équipe municipale avec les ressources financières disponibles. Les priorités portent notamment sur le développement du logement permanent et saisonnier, avec plusieurs opérations actuellement à l'étude pour favoriser l'accès à l'habitat, ainsi que sur le développement du sport, du tourisme et des mobilités douces. Malgré la baisse récurrente de certaines recettes, la commune conserve une capacité d'investissement significative, lui permettant d'envisager sereinement la réalisation des projets structurants pour les années à venir. ♦



BUDGET DE FONCTIONNEMENT : 16 682 657,84 €



Les principaux investissements inscrits au budget 2026

INVESTISSEMENTS COURANTS

- Campagne annuelle de réfection de tapis d'enrobés : 200 000 €.
- Stade de football des Carroz (pare-ballons, cage amovible, arrosage) : 46 200 €.
- Renouvellement des véhicules et engins : 146 000 €.
- Eclairage public (passage en LED, télégestion) : 53 000 €.
- Crèche la Souris verte (réfection) : 61 800 €.
- Salle communale d'Arâches (réfection) : 54 300 €.
- Aire de jeux du groupe scolaire du Serveray (renouvellement) : 31 000 €.
- Cimetières d'Arâches et de la Frasse : 58 000 €.

Les investissements courants sont des dépenses réalisées et payées sur une seule année. Les investissements pluriannuels concernent de plus gros projets, prévus et financés sur plusieurs années.

Exemple : acheter du matériel relève souvent d'un investissement courant, tandis que construire une école se gère plutôt en pluriannuel.



INVESTISSEMENTS PLURIANNUELS

- Grosse maintenance et achats des équipements : 240 000 €
dont réorganisation fonctionnelle intérieure et rénovation énergétique de l'espace Serveray/groupe scolaire (études : 150 000 €).

- Logement permanent et saisonnier : 2 904 000 €

Dont :

- Logements Croix des 7 frères (solde) : 864 000 €.
- Réaménagement/rénovation de l'ancienne école et de l'ancienne mairie de la Frasse (étude et travaux) : 1 625 000 €.
- Rénovation des appartements communaux (études et travaux) : 280 000 €.
- Cure de la Frasse (étude et travaux des abords) : 135 000 €.

- Développement sport et tourisme : 222 000 €

Dont skate park : 160 000 €.

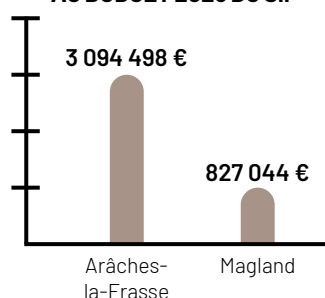
- Plan de mobilité : 1 466 000 €

Dont sécurisation piétonne et aménagement cyclable route de la Barliette : 1 318 000 €.

- Gestion de la ressource : 252 000 €

Dont autonomie énergétique par hydroélectricité (étude : 160 000 €)

CONTRIBUTION DES COMMUNES AU BUDGET 2026 DU SIF



Contribution au syndicat intercommunal de Flaine

Chaque année, notre commune, en compagnie de la ville de Magland, contribue au syndicat intercommunal de Flaine, afin d'assurer son bon fonctionnement et ses investissements pour les infrastructures de la station.

La commune se distingue par sa fiabilité comptable

La Direction générale des finances publiques a récemment salué la fiabilité de notre gestion comptable par l'intermédiaire d'un indicateur nous attribuant une note de 95 sur 100 ! Cet indicateur nommé « indice de pilotage comptable »

(IPC) prend en compte différents items dont la conformité des mouvements comptables réalisés par la collectivité. L'IPC repère les points solides et les points à améliorer pour aider la commune à améliorer sa gestion. Plus le

score est bon, plus les comptes sont considérés comme bien suivis et rigoureux. Avec cet IPC à 95/100, Arâches-la-Frasse se situe au-delà de la moyenne nationale qui est à 88/100.

Nos stations ont brillé à travers leurs champions

AVOIR DES ATHLÈTES AUX JEUX OLYMPIQUES, LES VOIR DEVENIR CHAMPIONS DE FRANCE, EST UN HONNEUR EXCEPTIONNEL. QU'ILS GLISSENT SUR LES PENTES DES CARROZ OU SUR CELLES DE FLAINE, ILS FONT LA FIERTÉ DE TOUT NOTRE DOMAINE !



Evan Klufts

Quelle fierté aux Carroz ! Samedi 21 février, le cœur de notre station a vibré à l'unisson pour Evan Klufts qui participait aux épreuves masculines de ski cross des Jeux olympiques 2026.

Même si la médaille n'est pas au rendez-vous cette fois-ci, l'essentiel est ailleurs. Voir les enfants du Skiclub des Carroz, les drapeaux tricolores levés, la famille et le public venus soutenir Evan, nous rappelle pourquoi nous apprécions tant ces moments de partage et de communion. Un grand merci à l'office de tourisme des Carroz pour l'organisation de cet événement.

Evan, tu as porté haut les couleurs de notre station et de nos montagnes sur la plus grande scène du monde. Pour cela, toute la commune d'Arâches-la-Frasse et la station des Carroz te disent MERCI ! ♦





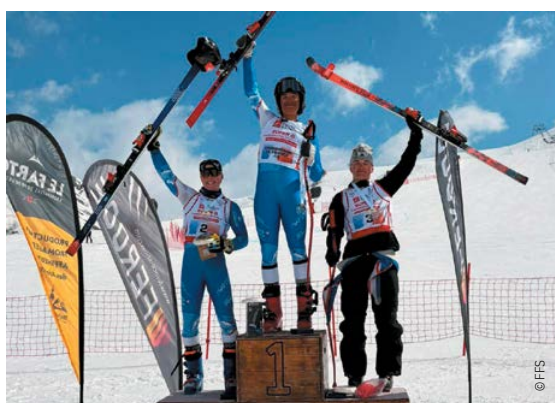
Romane Miradoli

Un grand bravo à Romane Miradoli, vice-championne olympique de Super-G !

Native de Samoëns, licenciée à Magland, Romane Miradoli est aussi Flainoise ! La commune d'Arâches-la-Frasse, via son service des sports, est fière d'avoir mis à disposition ses infrastructures sportives pour que Romane atteigne les sommets ! Toutes nos sincères félicitations. ♦

Léane Francis

Énorme ! Le 1er avril dernier (et ce n'est pas une blague), Léane Francis, licenciée au Ski club des Carroz, est devenue championne de France de descente élite femmes, lors des 113^e championnats de France à Tignes. Elle remporte cette course devant des championnes confirmées dont certaines ont participé aux derniers Jeux olympiques d'hiver. À 20 ans, quelle belle performance ! ♦



Paul Prades

Lundi 23 mars, un super-G était au programme du Ski Chrono Samse Tour au Grand-Bornand.

Dans la catégorie U18, grâce à sa 24^e place au scratch, le skieur des Carroz, Paul Prades, a été sacré champion de France U18, devant Oscar Beyer Stannow et Raphaël Saout Goujon. Un grand bravo à Paul ! ♦

L'AVENIR EST PROMETTEUR !

Nos ski-clubs regorgent de talents et l'avenir pourrait être radieux pour nos jeunes champions.

Parmi eux, Tyler Caron, originaire des Carroz, est un snowboarder talentueux de 16 ans.

Membre de l'équipe de France SBX Relève, il représente l'avenir du snowboard français et poursuit l'excellence sur les pistes. Souhaitons-lui de réaliser son rêve de représenter la France lors des compétitions internationales et aux Jeux olympiques. ♦



Protégeons nos chats

CRÉÉE EN 2022, L'ASSOCIATION « LES CAT'LUS DES RUES » ŒUVRE AU QUOTIDIEN À ARÂCHES-LA-FRASSE, SES COMMUNES AVOISINANTES ET DANS LA VALLÉE DU GIFFRE. SON OBJECTIF ? PROTÉGER LES CHATS ERRANTS, LIMITER LEUR PROLIFÉRATION ET OFFRIR UN AVENIR AUX PLUS VULNÉRABLES. ZOOM SUR UNE INITIATIVE CITOYENNE ESSENTIELLE QUI A BESOIN DE CHACUN D'ENTRE NOUS.

Derrière cette association loi 1901 se cachent des bénévoles passionnés qui interviennent pour réduire la souffrance animale et favoriser une cohabitation apaisée avec les riverains. Mais pour réussir, leur action repose sur une priorité : la stérilisation.

POURQUOI LA STÉRILISATION EST-ELLE L'AFFAIRE DE TOUS ?

On l'oublie souvent, mais deux chats non stérilisés peuvent engendrer des milliers de descendants en seulement quelques années. Face à cette prolifération incontrôlée, la stérilisation est le seul acte de protection efficace et humain. C'est une démarche essentielle qui permet :

- D'éviter les portées non désirées et de réduire ainsi l'errance féline.
 - De diminuer considérablement les bagarres territoriales et les nuisances sonores ou olfactives.
 - De réduire les risques de transmission de maladies graves entre chats.
 - D'améliorer la santé et le bien-être de l'animal.
- « Moins de naissances, c'est moins de souffrance. Stériliser, c'est protéger. »

UNE ANNÉE 2025 INTENSE SUR LE TERRAIN

Grâce à la mobilisation de l'équipe et de ses soutiens, l'année 2025 s'est clôturée sur un bilan marquant qui démontre l'utilité publique de l'association :

- 81 chats adultes errants ou abandonnés ont pu être pris en charge, soignés ou sécurisés.
- 135 chatons nés dehors ont été sociabilisés puis placés au sein d'un foyer pour une adoption responsable.

DEVENEZ LES YEUX ET LES OREILLES DE L'ASSOCIATION !

Pour agir à temps, l'association a besoin de la vigilance de tous les habitants. Si vous constatez la présence dans votre quartier d'un chat errant non identifié (sans collier, sauvage ou abandonné), d'un animal blessé ou visiblement malade, ou de chatons nés dehors, signalez-le aux Cat'lus des rues. Plus le signalement est rapide, plus vite les bénévoles peuvent intervenir pour attraper l'animal, lui apporter des soins vétérinaires, ou prendre en charge les chatons en famille d'accueil avant de leur trouver un foyer responsable.

L'ASSOCIATION A BESOIN DE VOUS !

Pour faire face à l'afflux de chats, l'équipe lance un appel solidaire aux habitants :

- Vous avez une pièce au calme et beaucoup de douceur à offrir ? Accueillez temporairement un chaton ou un adulte en attente d'adoption. L'association prend tout en charge (matériel, nourriture, frais) et vous accompagne pas à pas.
- Devenez chauffeur pour transporter les chats du site de trappage vers les cliniques vétérinaires partenaires.
- Donnez un coup de main pendant les collectes de nourriture organisées dans les magasins locaux pour remplir les stocks de l'association.

Comment les contacter ou signaler un animal ?

- Par courriel : lescatlusdesrues@hotmail.com
- Vanessa au 06 07 04 15 75

Pour un don financier, rendez-vous sur la plateforme sécurisée HelloAsso (chaque don aide à stériliser, soigner et sauver).

Nous rappelons à tous les détenteurs d'animaux domestiques l'obligation légale d'identifier leur animal. ♦

ANNÉE 0



1 COUPLE

ANNÉE 1

JUSQU'À 12 CHATONS
(3 portées par an)

ANNÉE 2



JUSQU'À 144 CHATS

ANNÉE 3



JUSQU'À 1 728 CHATS

ANNÉE 4



JUSQU'À 20 736 CHATS

images 21/été 2020

Un nouveau conseil municipal dès cet automne

La commune d'Arâches-la-Frasse lance une nouvelle campagne de candidatures pour son conseil municipal des jeunes. Destiné cette fois-ci aux collégiens de 12 à 15 ans habitant La Frasse, Arâches, Les Carroz et Flaine, ce dispositif place la jeunesse au cœur de la vie locale et lui donne l'occasion de s'exprimer, de proposer et de participer concrètement aux projets de la commune. Parce que les décisions locales se construisent aussi avec celles et ceux qui vivront demain dans notre territoire, les élus d'Arâches-la-Frasse ont souhaité remettre en place ce conseil pour la troisième fois dans l'histoire de la commune.

S'EXPRIMER, PROPOSER, PARTICIPER

Le conseil municipal des jeunes constitue un véritable espace d'engagement citoyen. Aux côtés des élus, les jeunes conseillers peuvent faire entendre leur voix, partager leurs idées et prendre part à des actions utiles à la collectivité. Ils représentent les jeunes de la commune et participent à des temps d'échanges, de réflexion et de travail.

DES ACTIONS CONCRÈTES AU SERVICE DE TOUS

Les projets portés dans le cadre du CMJ s'inscrivent dans des thématiques variées : solidarité, environnement, vie locale ou encore bien-être. Qu'il s'agisse d'actions de sensibilisation, d'animations, de participation aux commémorations ou d'initiatives intergénérationnelles, les idées des jeunes peuvent se traduire en réalisations concrètes, dès lors qu'elles répondent à l'intérêt général et s'intègrent aux orientations de la commune.



UNE EXPÉRIENCE ENRICHISANTE

Le précédent conseil municipal des jeunes a déjà permis de montrer tout l'intérêt de cette démarche. Les jeunes ont contribué à faire vivre des actions autour de la vie locale, de la citoyenneté, de la solidarité et du lien entre générations. Cette expérience a confirmé combien leur regard peut enrichir les réflexions de la commune et apporter des idées neuves sur des sujets très concrets du quotidien.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 30 septembre. Les élections se dérouleront du 12 au 16 octobre à l'Espace Jeunes.

Pour candidater, il est nécessaire de :

- résider à Arâches-la-Frasse ,
 - être scolarisé au collège,
 - avoir entre 12 et 15 ans,
 - compléter un dossier de candidature,
 - présenter quelques idées sous forme de programme,
- Les dossiers sont à déposer en mairie ou auprès du service éducation-jeunesse avant la date limite.

S'engager au sein du CMJ, c'est participer activement à la vie de la commune, tout en développant son sens des responsabilités et de la citoyenneté. ♦

Renseignements et candidatures :
Espace Jeunes - 06 09 71 91 38
cmj@aracheslafrasse.fr

Visite de la caserne des pompiers

Le 19 juin, les élèves de l'école de Flaine, de la petite section au CM2, ont eu la chance de découvrir la caserne des sapeurs-pompiers de Flaine. Accueillis chaleureusement par Céline, cheffe de centre, Myrtille, son adjointe, et Hervé, ancien chef de centre, les enfants ont pu s'immerger dans le quotidien des secours.

Au programme de cette matinée riche en découvertes : présentation des véhicules d'intervention, explication des missions des pompiers, simulation de secours, manipulation d'une lance à incendie et initiation aux gestes de premiers secours. Très impliqués, les élèves ont particulièrement apprécié cette expérience concrète et ludique, conclue par la remise d'un diplôme symbolique de « petit sapeur-pompier ». ♦



Voyage dans le temps au musée de la Préhistoire



Dans le cadre de leur projet pédagogique annuel consacré au « voyage dans le temps », les élèves de l'école de Flaine ont participé à une sortie au musée de la Préhistoire de Sciez.

Cette journée a permis aux enfants de prolonger leurs apprentissages à travers des activités variées : visite guidée du musée, ateliers de fouilles archéologiques, réalisation de peintures pariétales, découverte des techniques de production du feu, initiation au tir au propulseur et construction d'un abri en forêt.

Une expérience enrichissante rendue possible grâce au soutien précieux de l'association des parents d'élèves de Flaine, qui a financé l'intégralité de la sortie. ♦

Un spectacle fédérateur

Pour clôturer l'année scolaire, les élèves de l'école de Flaine ont présenté leur spectacle de fin d'année à l'Auditorium, autour du thème du « voyage dans le temps ». Chants, poésies, théâtre et créations artistiques ont rythmé cette représentation, témoignant du travail mené tout au long de l'année. La réussite de cet événement doit beaucoup à l'implication des équipes pédagogiques – Noémie, Amandine et Sarah – ainsi qu'au soutien de partenaires locaux. Un grand merci à Sandrine (SIF) pour la sonorisation, ainsi qu'à l'école de Gravin de Magland pour le prêt de costumes.

La soirée s'est poursuivie avec la traditionnelle fête de l'école rassemblant familles et habitants autour d'un moment de partage apprécié de tous. ♦





SPORT

Escalade, skate park, padel... les activités s'étoffent aux Carroz



UNE PREMIÈRE EN EUROPE

Pour les blocs d'escalade, la commune est honorée d'avoir collaboré avec la société Monolithe concept. Pour cette société, il s'agit du premier équipement sportif de ce type en Europe. Un projet pionnier, pensé pour rendre la grimpe accessible à tous et durablement intégrer à notre territoire de montagne.

Aux Carroz, les travaux d'aménagement de loisirs sont terminés.

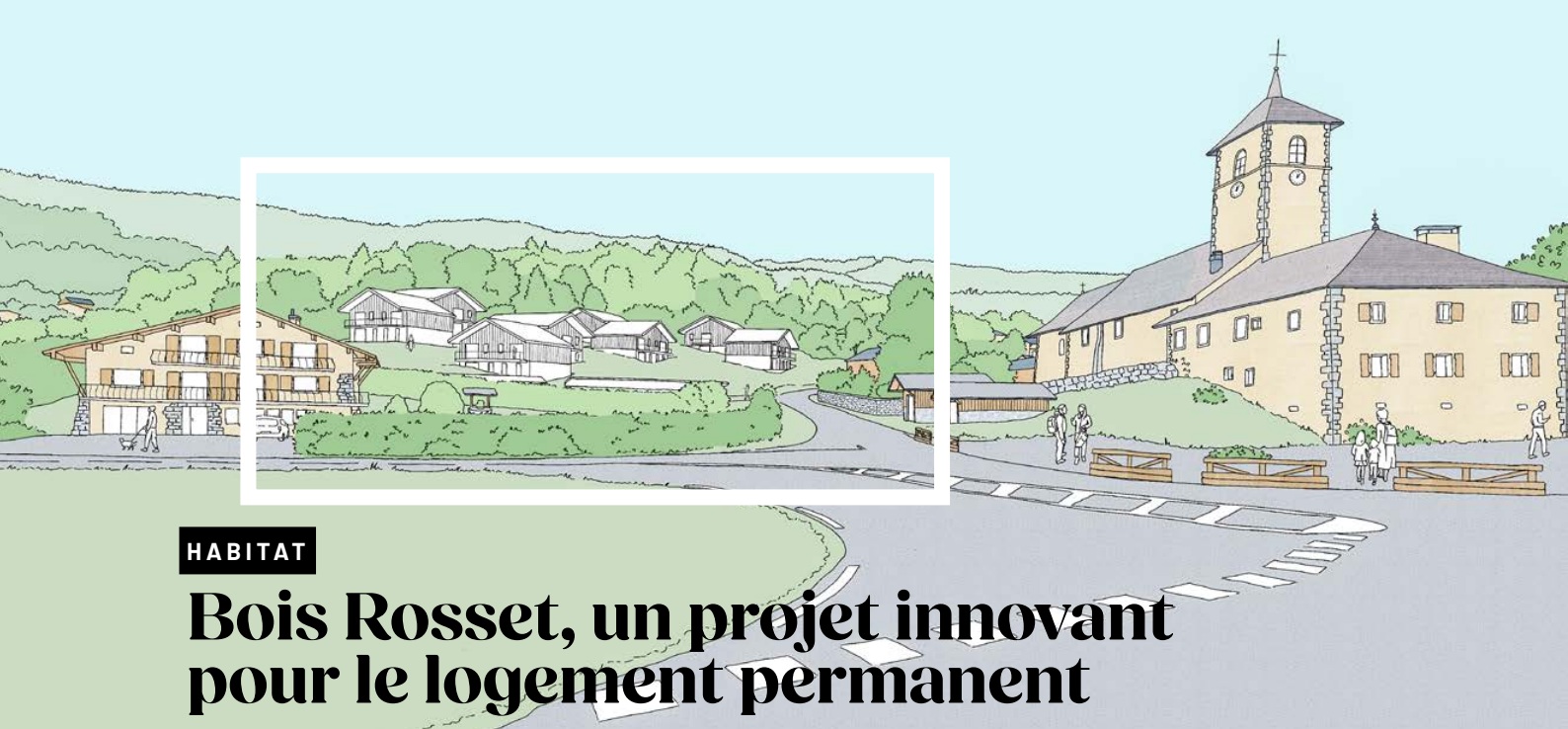
Des blocs d'escalade en pierre naturelle de plusieurs mètres de haut trônent fièrement près du nouveau skate park dans un espace repensé, avec davantage de verdure et des cheminements piétonniers améliorés dans cette zone ludique et sportive des Carroz.

Du côté des terrains de tennis, les aménagements sont également terminés. Les amateurs de sports de raquettes sont comblés avec du tennis, du pickleball et du padel dont le terrain a ouvert ses portes cet été. La gestion étant confiée au Tennis club des Carroz, il est nécessaire de contacter le club pour réserver ces terrains.

Toutes ces nouvelles infrastructures ont bénéficié de l'aide financière du département de la Haute-Savoie, de la région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'Agence nationale du sport. ♦

LES CÎMES, UN NOM D'ENSEMBLE POUR MIEUX S'Y RETROUVER

Servey, Mont Favy... On n'a jamais vraiment su sur quel pied danser pour dénommer cette zone d'activités qui s'étend géographiquement de la crèche au centre équestre. Un nom unique a donc été choisi pour cet ensemble d'infrastructures : « Les Cîmes ». Les Cîmes regroupent : le skate park, les jeux pour enfants, le pump track, le city stade, le mini-golf, l'Aquacîme, les blocs d'escalade, le gymnase, les terrains de tennis, de pickleball et de padel, le pas de tir (tir à l'arc et de biathlon), l'accrobranche et le parcours vita. Cette nouvelle appellation va être progressivement déployée au fil des mois à venir.



HABITAT

Bois Rosset, un projet innovant pour le logement permanent

Face à la difficulté croissante de se loger à l'année sur notre commune, la municipalité engage une démarche ambitieuse sur le secteur de Bois Rosset, situé au cœur du village d'Arâches, à proximité de l'église. L'objectif de cette démarche est de créer des logements accessibles et durables destinés exclusivement à la résidence principale.

Ce projet répond à un constat partagé et réel que nous avons évoqué par le passé dans ce magazine : la spéculation immobilière incontrôlable rend aujourd'hui l'accès au logement difficile - voire impossible - pour les habitants, les familles, les jeunes actifs et les travailleurs locaux.

Un modèle innovant : la coopérative d'intérêt collectif

Pour répondre durablement au manque de logements accessibles sur la commune, le projet Bois Rosset repose sur la création d'une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC).

Cette structure associera la commune, les habitants et différents partenaires afin de garantir que les logements restent durablement dédiés à la résidence principale.

Concrètement, les futurs occupants ne seront pas de simples locataires. En devenant sociétaires de la coopérative, ils participeront à un projet collectif tout en se constituant progressivement un capital. Une partie de leur contribution mensuelle permettra en effet d'acquérir des parts de la coopérative, qui pourront être récupérées lors de leur départ.

Ce modèle présente plusieurs avantages : accéder à un logement de qualité à un coût maîtrisé, bénéficier d'une stabilité résidentielle sur le long terme et participer à un projet local qui protège les logements de la spéculation immobilière.

L'ambition est de créer un habitat durable, accessible et solidaire, permettant aux familles, aux actifs et aux personnes souhaitant vivre à l'année à Arâches-la-Frasse de se loger durablement au cœur de la commune.

Les grandes caractéristiques du projet

- 30 logements au plus destinés à la résidence principale.
- Une architecture intégrée au cœur du village d'Arâches et inspirée des savoir-faire locaux.
- Des matériaux biosourcés et une forte ambition environnementale.
- Une gestion collective favorisant la solidarité et le lien social entre habitants.

Une démarche ouverte aux habitants

La commune souhaite construire ce projet avec les habitants du territoire. Plusieurs phases de concertation et de co-conception seront organisées afin que chacun puisse contribuer à imaginer un lieu de vie répondant aux besoins du village et des générations futures.

Bois Rosset ambitionne ainsi de devenir un modèle innovant de logement permanent, durable et solidaire. ♦

LES PRINCIPALES ÉTAPES À RETENIR





© Office de tourisme des Carroz

LES CARROZ

Un défi relevé pour l'Electro Snow 2026 !

POUR LA 3E ANNÉE CONSÉCUTIVE, LE DOMAINE SKIABLE DES CARROZ A ACCUEILLI L'ELECTRO SNOW, FESTIVAL DE MUSIQUE ÉLECTRO EN PLEIN AIR, GRATUIT ET ORGANISÉ À 1800 M D'ALTITUDE.

Avec 10 artistes, dont deux têtes d'affiche incontournables, Mosimann et Yann Muller, cette édition 2026 a tenu toutes ses promesses :

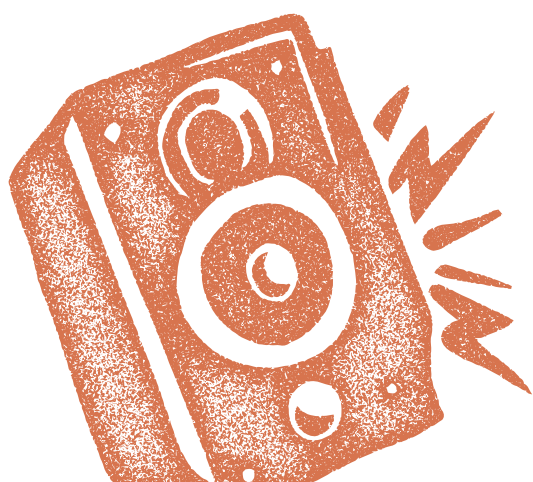
- 4 300 festivaliers sur deux jours,
- jusqu'à 2 500 personnes en simultanée,
- Un public d'horizons variés : locaux, saisonniers, vacanciers, habitants de la vallée, visiteurs des autres stations du Grand Massif, de la région (Annecy, Lyon, etc.)... et même de Suisse,
- Une excellente météo (du soleil la plupart du temps et une petite chute de neige pour faire honneur au nom du festival).

Quelques autres chiffres :

- 2 000 litres de bière écoulés (à consommer avec modération).
- 645 hot-dogs dégustés.
- 170 personnes mobilisées (bénévoles, agents de sécurité, secouristes, staff technique, personnel des remontées mécaniques, dameurs, Ski Angels, artistes, office de tourisme...).
- 4 670 photos et vidéos capturant l'événement.

Fun fact : le public, déchaîné, sautait si fort qu'un câble enfoui sous la neige a fini par céder... preuve d'une ambiance survoltée !

L'office de tourisme des Carroz tient à remercier tous ceux qui ont contribué à la réussite de cet événement, et en particulier leurs partenaires : Maison Cavallé, Les Maîtres Vignerons de Saint-Tropez, Canard-Duchêne, Skiset Les Carroz, imprimerie Monterrains, restaurant Le K, restaurant La Cupesse, Fuzance, Les Carroz Transfert. ♦





LES CARROZ

Un hiver satisfaisant malgré un contexte contrasté

La saison d'hiver 2025/2026 a été marquée par un calendrier des vacances scolaires européennes peu favorable, avec une forte concentration de la fréquentation sur certaines périodes, ainsi que par des conditions météorologiques difficiles durant deux semaines de février.

Malgré ces contraintes, la saison aux Carroz s'est révélée très satisfaisante. Les réservations, enregistrées très tôt dès l'été puis confirmées à l'automne, ont permis d'aborder l'hiver avec confiance. Les vacances de Noël et du nouvel an ont été dynamiques malgré un enneigement modeste, la période d'inter-vacances de janvier a tenu ses promesses et le mois de mars a été meilleur qu'à l'accoutumée grâce à de bonnes conditions d'enneigement et d'ensoleillement, même si la fréquentation est restée modérée.

Parmi les points marquants de l'hiver :

- Le retour station à ski a pu être assuré tout au long de la saison.
- La mise en service du nouveau télésiège de Gron, arrivant directement au sommet des Molliets pour une liaison directe avec Morillon, a permis de mieux répartir les flux et de désengorger la piste Marmottes.
- Les nouvelles consignes à skis, service très apprécié de nos clients, ont été particulièrement plébiscitées surtout pendant les vacances scolaires.

Enfin, la saison s'est conclue par une vente flash le 8 avril des abonnements saison hiver 2026-2027 et saison hiver + été 2027, qui a rencontré un vif succès (+17 % par rapport à la vente flash de la saison précédente). ♦

LES CARROZ

Une nouvelle navette estivale entre Les Carroz et la vallée du Giffre



Informations
sur www.montagnes-cluses.com
auprès des maires et Offices de Tourisme

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

ARV
Association Régionale
des Vallées



Cet été, une nouvelle ligne des « Navettes du Giffre » permet de rejoindre Les Carroz (jusqu'à la télécabine de la Kédeuze) depuis Samoëns, en passant par Morillon, Chatillon-sur-Cluses, Saint-Sigismond et Arâches-la-Frasse. Cette nouvelle ligne (n°9) est le fruit d'un partenariat entre la communauté de communes des Montagnes du Giffre et la communauté de communes Cluses Arve et Montagnes (via le réseau Arvi), et bénéficie du soutien financier de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Tout l'été, cette nouvelle ligne Les Carroz - Samoëns complète l'offre de transport sur le territoire et propose ainsi aux habitants, résidents et vacanciers de découvrir plus facilement nos territoires communs. Et c'est aussi bien pratique pour des randonnées à la journée sur le Grand Massif ! ♦

Un été placé sous le signe de l'innovation et de la mobilité

L'été 2026 marque la première saison d'exploitation estivale du nouveau télésiège de Gron. Équipé de porte-VTT, il permet la liaison avec Morillon. Autre évolution importante : la gratuité accordée aux enfants de moins de 8 ans, déjà en vigueur l'hiver depuis plusieurs années, est désormais étendue aux produits piétons et VTT en été. Jusqu'à présent, cette gratuité était limitée aux moins de 5 ans.



UNE EXPÉRIENCE CLIENT TOUJOURS PLUS DIGITALE

Les pass activités (« pass journée » et « pass séjour ») sont désormais disponibles à la vente en ligne ainsi que via les hébergeurs partenaires.

L'ensemble des activités des pass, y compris celles proposées par les autres entités de la station (commune et office de tourisme), est désormais accessible à partir d'un support mains libres unique. Un système de contrôle d'accès commun a été mis en place afin de simplifier le parcours des visiteurs et d'améliorer leur expérience.

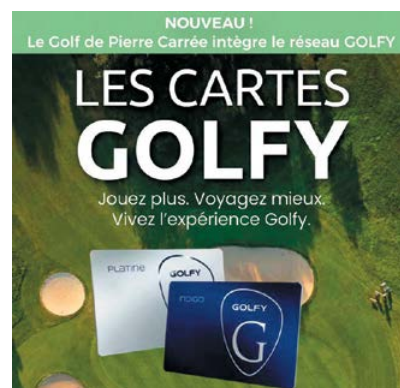
UN NOUVEAU PASS MOBILITÉ



Dans une logique de mobilité durable, un nouveau pass journée « mobilité » est proposé cet été. Pour seulement 15 €, il inclut l'aller-retour en bus depuis Cluses. Ce produit fait l'objet d'une importante campagne de promotion menée en partenariat avec la communauté de communes Cluses Arve et montagnes, le réseau Arv'i et l'exploitant du Léman Express. Il est ainsi accessible aux habitants de la vallée mais également à la clientèle genevoise au départ de la gare Cornavin.

Plus d'informations : www.lescarroz.com/pass-activites

LE GOLF DE PIERRE CARRÉE POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT



Grâce au travail des équipes et aux investissements réalisés depuis 2019, les conditions de jeu et l'attrait du golf de Pierre Carrée Les Carroz - Flaine n'ont cessé de s'améliorer.

Parmi les nouveautés de la saison :

- L'adhésion au réseau Golfy, permettant d'accroître la visibilité du golf auprès d'une clientèle nationale et de faire bénéficier aux adhérents des avantages comme des remises sur les green-fees.
- Le renforcement du parc de voitures électriques, qui compte désormais 12 véhicules, service particulièrement apprécié des joueurs.

Le practice, accessible à tous, demeure un excellent moyen de découvrir la discipline ou de se perfectionner dans un cadre exceptionnel.

Depuis le printemps, des offres de séjours golf « tout compris » sont également commercialisées en partenariat avec plusieurs hébergeurs des Carroz et de Flaine auprès du réseau des golfs français. ♦

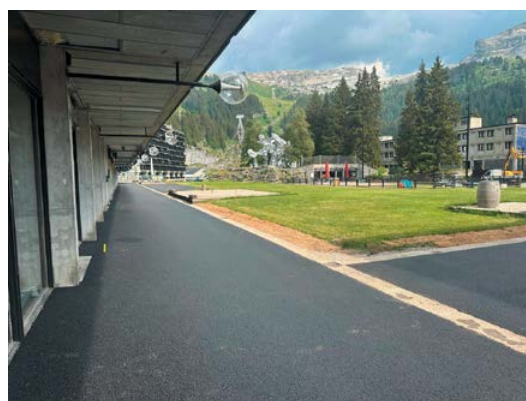
Les travaux d'infrastructures engagés en 2026

UN AMBITIEUX PROGRAMME DE TRAVAUX A ÉTÉ ENGAGÉ SUR FLAINE CETTE ANNÉE PAR LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE FLAINE. CERTAINS ONT PU ÊTRE EXÉCUTÉS CE PRINTEMPS, D'AUTRES VONT ÊTRE RÉALISÉS À L'AUTOMNE, ET ENFIN LES PLUS IMPORTANTS ONT ÉTÉ PHASÉS DANS LE TEMPS AFIN DE NE PAS IMPACTER LA SAISON ESTIVALE.



C'est ainsi que ce printemps a été réaménagé le carrefour du Front de Neige avec reprise des bordures et réfection des enrobés fortement dégradés à cet endroit de la station.

De la même manière, l'ensemble des enrobés devant les commerces de la galerie marchande du Forum a été remis à neuf. ♦



Le chantier de la chapelle, débuté à l'automne 2025, rentre dans sa phase terminale. La structure parapluie, qui a permis aux entreprises de travailler toute la saison hivernale, a été démontée courant juin. L'ensemble des aménagements est presque terminé, à l'exception de la toiture en ardoise qui sera finalisée à l'automne. Le 4 juin, la cloche a retrouvé sa place dans le clocher flambant neuf. La chapelle a accueilli les académies de musique en juillet et en août.



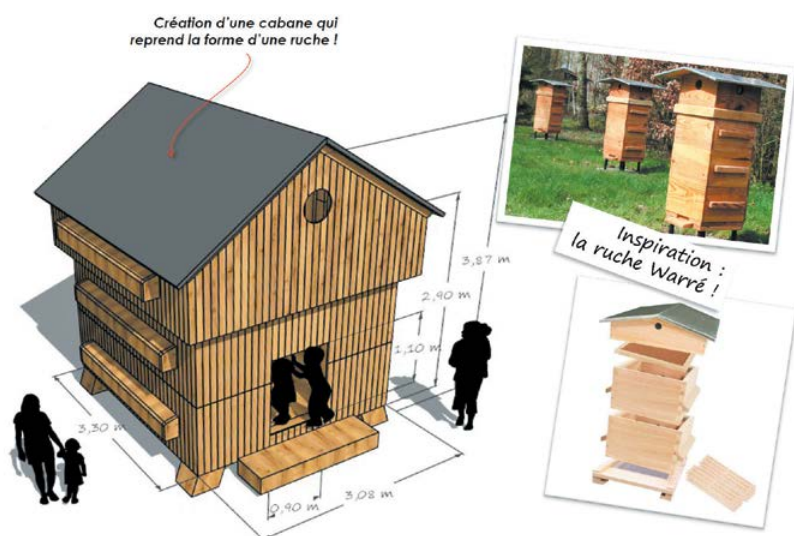
Ce chantier a reçu le soutien financier de la DRAC, de la Fondation de France, du Loto du patrimoine, de la région Auvergne-Rhône-Alpes et du département de la Haute-Savoie. Le SIF remercie sincèrement l'ensemble des généreux donateurs. ♦



L'aménagement du carrefour d'entrée de la route de Flaine Forêt, débuté à l'automne 2025, puis mis à l'arrêt durant la saison hivernale, a repris ce printemps avec une phase visant à recalibrer l'accès au parking P3. Le chantier va être à nouveau stoppé durant la saison estivale et va reprendre cet automne pour être complètement terminé avant l'hiver prochain. ♦



Au niveau de l'eau potable, après avoir procédé au remplacement des canalisations d'adductions de Vernant en 2025, c'est au tour de la station de pompage et de l'ouvrage de captage de Vernant d'être entièrement reconfigurés. La station de pompage va être « boostée » afin de disposer de plus de souplesse dans son utilisation que ce soit pour l'alimentation en eau potable de la station ou pour le transfert d'eau pour la neige de culture. Cet équipement a reçu le soutien financier du Département de la Haute-Savoie. ♦



Une plateforme de tennis du secteur de la Cascade va être restaurée cet automne afin d'accueillir un terrain de padel et deux terrains de pickleball. Des travaux vont également être engagés à cette période afin de moderniser la patinoire avec la mise en place d'une patinoire réfrigérée. Les variations climatiques ne permettent hélas plus de conserver une patinoire naturelle.

Après le succès du sentier des fourmis, une nouvelle randonnée à faire en famille va être réalisée cet automne autour de la thématique des abeilles (voir ci-dessus). Ce sentier permettra de relier le secteur de la cascade au Front de neige en serpentant dans le bois de la Poya. Ces sentiers sont réalisés avec le soutien de l'État dans le cadre de la convention interrégionale du massif des Alpes (CIMA) et de la région Auvergne-Rhône-Alpes. ♦



Cet été, la nouvelle salle de réception, aménagée dans la résidence Alhéna, va accueillir une exposition atelier jeune public en partenariat avec le Centre Pompidou, autour de l'œuvre de l'artiste plasticien Yaacov Agam. Cette salle a reçu le soutien financier de l'État au travers du Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) et de la région Auvergne-Rhône-Alpes. ♦

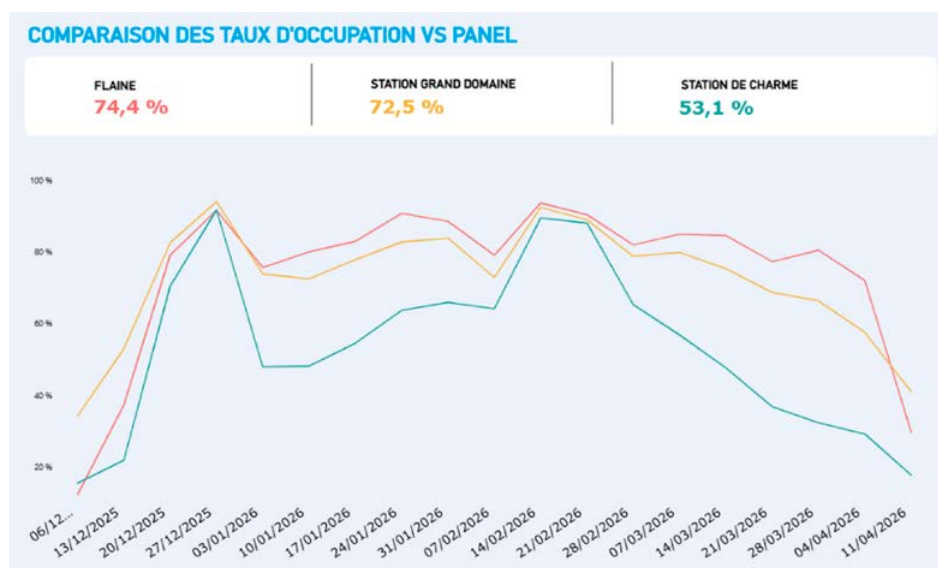
Une dynamique hivernale pour Flaine



La saison hivernale 2026 restera comme une saison très complète : du 16 décembre 2025 au 12 avril 2026, la station de Flaine s'est remplie en moyenne à 80 %.

Il reste à travailler plus précisément les deux premières semaines de décembre et la dernière semaine de la saison avec un produit Flaine attractif, notamment en termes de tarif. Au regard des 4 parties de cette saison hivernale, la dynamique sur la station est très claire. Au final, Flaine finit avec une progression de + 4,5 % comparativement à N-1 (voir ci-dessus) et un taux d'occupation moyen à plus de 74 % (voir ci-dessous), ce qui classe Flaine dans le Top 4 des stations étudiées par le cabinet G2a.

Concernant les événements, le SkiForce a été une nouvelle fois une très belle réussite avec plus de 500 visiteurs professionnels qui sont venus tester le matériel 2027. Quant aux spectacles de drones, ce n'est pas moins de 9 000 à 10 000 spectateurs cumulés qui ont pu admirer les 6 shows de l'hiver 2026. L'année dernière Flaine avait eu l'honneur de recevoir M6 pour ces spectacles ; cette année, ce sont les équipes de France Télévisions qui ont fait le déplacement dans notre station. ♦



Même si à l'heure où nous écrivons ces lignes, l'été est en cours, les tendances de fréquentations sont déjà très bonnes pour la station de Flaine.

Nouveauté : les élus du SIF ont décidé de déléguer la gestion du Centre d'art de Flaine à l'office de tourisme, ainsi que la bibliothèque et l'agence postale. Cette décision a été prise suite au départ à la retraite de l'ancien responsable, Gilbert Coquard. Souhaitons donc la bienvenue à son remplaçant Julien Yvert, architecte de formation, qui propose au public deux grandes expositions dès cet été : l'exposition jeune public du Centre Pompidou de Paris autour de l'œuvre de l'artiste plasticien Yaacov Agam dans la salle Alhena, et une exposition photographique « Flaine » de Myr Muratet.

expression politique

Le magazine municipal réserve un espace d'expression aux groupes politiques représentés au sein du conseil municipal. Conformément aux dispositions légales en vigueur, ces tribunes permettent à chaque groupe d'exposer librement ses positions et ses analyses sur les affaires locales. Elles reflètent la diversité des sensibilités qui participent à la vie démocratique de la collectivité. Les propos tenus dans cet espace n'engagent que leurs auteurs.

Groupe « Choisissons l'avenir »

Chères concitoyennes,
chers concitoyens,

Depuis les dernières élections municipales, notre équipe s'est attachée à incarner l'esprit de responsabilité et de dialogue qui doit animer toute assemblée élue.

Dès le conseil d'installation, symbole de l'engagement collectif au service de la commune, les membres de l'opposition ont choisi de ne pas y participer, privant ainsi les citoyens d'un moment fondateur de notre mandat.

Dans un second temps, les commissions proposées à la minorité ont d'abord été rejetées, avant que leur position n'évolue. Cette attitude de la minorité, bien loin d'enrichir le débat démocratique, perturbe le bon fonctionnement de nos instances.

Là où nous avions l'habitude d'échanger, nous sommes aujourd'hui contraints de contenir nos propos pour éviter toute récupération politique.

Notre majorité reste convaincue que l'opposition a toute sa place dans le jeu institutionnel, à condition que cette

place soit occupée avec sérieux et cohérence. **Nous réitérons notre invitation à un dialogue apaisé, où les désaccords s'expriment par des arguments, et non par des absences ou des refus systématiques.**

Nous sommes pleinement mobilisés pour mettre notre projet en application et défendre les axes que nous avons définis durant la campagne.

Vous pouvez compter sur notre engagement sans faille au service de l'intérêt général, seul guide de notre action politique. ♦

Groupe « Nouveau souffle »

Chers concitoyens,

Ce petit mot pour vous rendre compte de notre début de mandat **qui se déroule dans un contexte particulier.**

Nous constatons que **l'organisation du travail a profondément changé.** Les commissions Finances, Sports, Petite Enfance, Vie associative et Services techniques ont été supprimées. À ce jour, **seule la commission Urbanisme est maintenue.**

On entend souvent dire qu'un mandat d'élu demande beaucoup de temps et d'investissement personnel. Pourtant **notre agenda est totalement vide. Nous ne sommes associées à aucun groupe de travail, conviées à aucune réunion préparatoire et ne recevons aucune information sur les projets en cours ou à venir.** Notre seule participation institutionnelle se limite, malgré nous, aux conseils municipaux pour lesquels nous sommes convoquées.

De mémoire d'éluées, **nous n'avons jamais connu une telle absence de concertation et de partage d'informations.** Dans ces conditions, **il est difficile d'apprécier notre degré de constructivité, dès lors que les échanges avec la majorité sont inexistant.** Malgré cela, et bien que minoritaires, nous continuons à exercer pleinement notre rôle avec sérieux et détermination, nous restons mobilisées et défendons les engagements pris devant vous.

La question de l'eau demeure une priorité. **Nous restons engagées pour le maintien d'une gestion communale de cette ressource essentielle,** afin de préserver l'autonomie de notre collectivité et de garantir aux habitants un service de qualité à un coût maîtrisé. Nous restons vigilantes face à toute évolution de son mode de gestion, alors même que **la facturation de l'eau est désormais assurée par la commune de Scionzier, une décision à laquelle nous nous sommes opposées.**

Par ailleurs, nous poursuivons notre action en faveur de la transparence de la vie municipale et de l'accès aux documents publics. **Une démocratie locale forte repose sur l'information, le dialogue et le respect du rôle de chaque élu, qu'il appartienne à la majorité ou à la minorité.** Nous avons obtenu d'être relayées, en complément du magazine « TRACES », sur le site internet et les réseaux de la commune.

Vous pouvez compter sur notre persévérance. Nous continuerons à porter votre voix, et à défendre l'intérêt général avec sérieux et sens des responsabilités.

Pour comprendre les décisions prises **par vos élus, nous vous invitons à assister aux séances du conseil municipal qui sont publiques.**

Nous restons à votre écoute et vous remercions de votre confiance.

Elisabeth PASSY et Hélène ROUX ♦

Tu as entre 12 et 15 ans ?

*Tu habites La Frasse, Arâches,
Les Carroz ou Flaine ?*

*Tu veux proposer tes idées
pour la commune ?*

DEVIENS CANDIDAT(E) AU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



➔ Candidatures ouvertes jusqu'au 30 septembre 2026. Elections en octobre.
Renseignements et candidatures :
Espace jeunes - 06 09 71 91 38 - cmj@aracheslafrasse.fr